

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC
(VENDEE 85)



Procès-verbal
de la Réunion du Conseil d'Administration

Comité de Vendée de Tir à l'Arc (ARC 85)
Maison des Sports - 202 Bd A. Briand
85004 LA-ROCHE-SUR -YON CEDEX

Date : 04 décembre 2025
Lieu : Maison des Sports, 202 Bd A. Briand 85004 LA ROCHE SUR YON
Heure de début : 19 :01 :00 | Heure de fin : 22 :07 :00

Le 04 décembre 2025, à 19h01, les membres du bureau se sont réunis à la Maison des Sports sur convocation du président.

Sont présent **M. Jean-Pol Millier, Mme Anne-Gaëlle Bégoc, Mme Yveline Chagneau, Mme Diane Hoarau-Eclapier, M. Pascal Grude, M. Jean de Ruffray, M. Cédric Martin et M Michaël Eisenbeth.**

Sont excusés : **Mme Isabelle Lacreuse, M. Jean-Claude Barreteau.**

Est invité : **M. Antonin Masson.**

Le bureau est présidé par M. Jean-Pol Millier, président de l'association et M. Michaël Eisenbeth est secrétaire de la séance.

Le bureau a pu délibérer sur les ordres du jour rappelé par le président :

1. Cooptation de M. Antonin Masson ;
2. Vote du compte-rendu et du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2025 ;
3. Retour sur l'Assemblée Générale du Comité Régional ;
4. Point sur le local de stockage ;
5. Point sur les formations ;
6. Point sur le calendrier extérieur et les championnats départementaux ;
7. Plainte de M. Poupon Sébastien au CDOS ;
8. Création des commissions : « Technique et matériel », « Cible anglaise », « Tir parcours », « Communication », « Formations et stages » et « Labélisation » ;
9. Projet Ianseo (tablettes, wifi pour les compétitions intérieures et extérieures) ;
10. Questions diverses ;

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

(VENDEE 85)

Le président aborde successivement les questions à l'ordre du jour.

1. Cooptation de M. Antonin Masson ;

À la suite de plusieurs échanges entre M. Millier et M. Antonin Masson au cours de la saison sportive, ce dernier a manifesté son souhait de s'investir au sein du Conseil d'Administration. Il interviendra en appui de Mme Lacreuse et de M. Eisenbeth pour la communication du Comité Départemental et pour la gestion du site internet.

Le Président précise que, coopté, M. Masson pourra participer aux votes du C.A. dès que sa cooptation aura été validée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Afin de mieux le connaître, M. Masson a présenté son parcours : archer à l'Archer Club d'Aizenay depuis trois ans, il est également auto-entrepreneur dans les domaines de la communication et du web. Il a notamment conçu le site du Championnat de France 2024 au Vendéespace, ainsi que ceux du Comité Régional et du Comité Départemental.

Depuis un an, il exerce aussi la profession de courtier en prêt immobilier.

Vote à l'unanimité

2. Vote du compte-rendu et du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2025 ;

Courant novembre 2025, M. Eisenbeth a envoyé aux membres du C.A. le compte-rendu et le procès verbal de la réunion du 23 octobre 2025 par email. Après quelques modifications, le C.A. a pu voter l'intégralité des deux documents.

Vote à l'unanimité

3. Retour sur l'Assemblée Générale (A.G.) du Comité Régional (C.R.) ;

M. le Président nous fait part de ses impressions et de ses retours sur l'A.G. du C.R. du 22 novembre 2025. M. Pascal Grudé, également invité en tant que président de l'Archer Club d'Aizenay, s'est proposé comme vérificateur aux comptes afin d'aider Mme Annie Guillaume, trésorière du C.R. a réalisé un bilan comptable plus détaillé.

De plus, M. Millier à la suite de l'intervention de M. Grudé poursuit en nous expliquant que le C.R. a voté l'augmentation de la part régionale de la licence sportive de 2€.

Le C.D. n'ayant pas augmenté la part départementale depuis plusieurs années, nous débâterons de ce sujet lors de la prochaine A.G. du C.D. avec les présidents de clubs.

4. Point sur le local de stockage ;

Le C.D. se dote d'un nouveau lieu de stockage à Saint Georges de Pointindoux en attendant celui proposé dans la nouvelle maison des Sports de La Roche sur Yon.

Dans les semaines à venir, Mme Anne-Gaëlle Bégoc doit faire signer le contrat de location à sa fratrie et M. Grudé doit assurer ce nouveau local.

Après des recherches dans les documents qui nous ont été transmis par l'ancien bureau, nous ne trouvons aucun contrat de location de l'ancien local de stockage appartenant à M. Echardour Didier.

Le tarif de la location sera de 250€ annuel.

A l'exception de Mme Bégoc et de M. Masson, vote à l'unanimité.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC
(VENDEE 85)

5. Point sur les formations ;

Deux difficultés ont été rencontrées concernant l'offre de formations de la saison intérieure : un manque de communication externe et des difficultés à trouver des salles, ce qui a conduit à fusionner plusieurs groupes. Malgré ces regroupements, les effectifs sont restés en dessous des seuils fixés, mais les formations ont été maintenues pour répondre aux attentes des inscrits.

La formation de préparation mentale et physique est conservée malgré seulement six participants.

Le C.D. souhaite poursuivre son offre de formation avec le prestataire actuel, M. Cyril Vanhamme, et prévoit une communication dès février pour éviter les difficultés rencontrées.

Les aides financières du C.D. pour les formations fédérales et d'arbitrage sont reconduites à hauteur de 30 % sur facture.

Une lettre d'information aux présidents de clubs et un article sur le site du comité seront réalisés.

6. Point sur le calendrier extérieur et les championnats départementaux ;

Tous les clubs vendéens ont renseigné sur l'extranet de la FFTA leurs compétitions extérieures.

Pour la saison extérieure 2026, nous avons plusieurs championnats départementaux.

- Le championnat départemental de **TAE N et I** organisé par les Archers Challandais, le 20 et 21 juin 2026.
- Le championnat départemental de **Tir Nature** organisé par les Archers de la Chouannerie, le 31 mai 2026.
- Le championnat départemental de **3D** organisé par les Garna'Archers, le 19 et 20 septembre 2026.

M. Millier doit se rapprocher du club de Fontenay afin de savoir s'ils peuvent être support du championnat départemental de **Tir Campagne**.

7. Plainte de M. Poupon Sébastien au CDOS ;

M le Président informe le C.A. avoir été contacté par M. Guignard, président du CDOS, au sujet d'une plainte déposée par M. Sébastien Poupon concernant le club des Flèches d'Aliénor.

M Poupon a également sollicité Mme Anne-Gaëlle Bégoc pour évoquer des difficultés internes au club, notamment le refus d'intégration d'anciens archers et une altercation survenue lors d'un entraînement avec M. Poiraud.

M le Président rappelle que la gestion des conflits internes relève de la responsabilité des clubs et ne fait pas partie des missions du C.D.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

(VENDEE 85)

8. Création des commissions : « Technique et matériel », « Cible anglaise », « Tir parcours », « Communication », « Formations et stages » et « Labélisation » ;

Lors de cette réunion du C.A., nous avons créé différentes commissions, afin de répartir le travail et les futurs projets. Chaque commission aura pour but d'organiser les manifestations, les événements en collaboration avec les clubs vendéens et d'aider ses derniers.

Commission		
Type	Responsable	Adjoint
Labélisation	M. Jean-Claude Barreteau	M. Jean de Ruffray
Formation	M. Michaël Eisenbeth	-
Matériel	M. Jean de Ruffray	-
Cible anglaise	Mme Anne-Gaëlle Bégoc	-
Parcours	Mme Yveline Chagneau	Mme Diane Hoarau-Eclapier
Communication	Mme Isabelle Lacreuse	M. Antonin Masson

9. Projet I@nseo (tablettes, wifi pour les compétitions intérieures et extérieures) ;

Le C.D. souhaite investir dans un dispositif I@nseo afin de faciliter la saisie des résultats lors des compétitions vendéennes. Ce système, utilisable toute l'année par les clubs, nécessite l'acquisition d'un ordinateur portable servant de serveur, d'un réseau wifi adapté, d'environ quarante tablettes, ainsi que du câblage associé.

Le C.D. prévoit de se rapprocher de la FFTA et du C.D.44, déjà utilisateurs de ce matériel, afin d'obtenir des informations complémentaires.

10. Questions diverses ;

M. Cédric Martin souhaiterait que nous mettions en place sur le site internet du C.D. une page dédiée aux records dans le département.

La future réunion est programmée pour le jeudi 19 février 2026 à 19h.

Les ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 22h07.

Président
Jean-Pol Millier



Secrétaire
Michaël Eisenbeth

